



## **Emmanuelle BUTAUD-STUBBS**

Diplômée de Sciences Po-Paris (section Politique, économique et sociale), de l'EHESS (Sociologie), titulaire d'un Online Executive Certificate Advanced Strategic Management de l'EDHEC (2021) après des classes préparatoires littéraires à Masséna et à Henri IV, et un Master en Histoire à Paris 1, Emmanuelle a effectué toute sa carrière dans des fonctions Affaires économiques/Affaires internationales/Affaires publiques européennes et multilatérales au sein d'organisations patronales françaises.

Elle commence son parcours à la fin des années 80 à la Direction Générale des Etudes Législatives du CNPF (MEDEF) où elle suit les travaux – alors peu connus - du Parlement Européen, défend les positions des entreprises auprès des eurodéputés et rend compte aux adhérents des travaux législatifs.

Elle rejoint en 1995 la Fédération française des sociétés d'assurance et s'investit pendant 7 ans au sein de la Direction des affaires économiques et internationales dans la mise en oeuvre de projets de coopération avec des pays tiers (Afrique, Liban, Vietnam, Afrique). Elle porte la voix de l'industrie française auprès des instances européennes en participant activement aux travaux du Comité européen des Assurances (conglomérat financiers, solvabilité, intermédiaire d'assurance).

En mars 2002, elle quitte l'assurance pour le textile, et est nommée Directrice des affaires économiques et internationales de l'Union des Industries Textiles dans la perspective de la disparition des quotas textile/habillement le 1<sup>er</sup> janvier 2005 selon les termes de l'Accord Textiles-Vêtements de l'OMC.

En 2008, elle devient Délégué général et anime parallèlement le Comité de liaison des industries de main d'oeuvre (textile, ameublement, chaussures, céramique, horlogerie...) qui œuvre à la promotion des savoir-faire et vise à pérenniser les dispositifs incitatifs spécifiques (Crédit d'impôt collection, allègement de charges, Comités professionnels de développement économique).

Sur proposition du MEDEF, elle est nommée membre du Comité économique et social européen en octobre 2010. Elle y réalise deux mandats de 5 ans ce qui lui permet d'exercer la fonction de Vice-Présidente de la section Relations économiques extérieures et d'être rapporteur sur plusieurs avis (TTIP, réforme de l'OMC et du multilatéralisme, industries créatives et culturelles...)

En juillet 2019, elle devient Délégué général du Comité français de la Chambre de Commerce internationale, la première organisation mondiale des entreprises qui représente 45 millions d'entreprises. Elle représente et défend les intérêts de ses membres (multinationales, banques, conseils, MEDEF, AFEP, CCI) sur les sujets-clés de la régulation de la mondialisation (climat et commerce, réforme de l'OMC, digitalisation du commerce international...) et assure une promotion active de l'arbitrage. Elle anime également une filiale commerciale, certifiée Qualiopi, qui propose des formations dans le domaine de l'exécution des contrats, du trade finance et de l'arbitrage international.